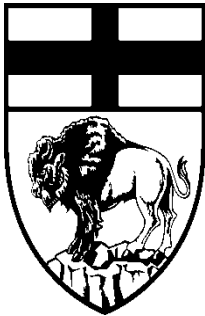


Mardi 31 mai 2016



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON

N° 10

ET AVIS

PREMIÈRE SESSION, QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. FLETCHER

(N° 200) — *Loi modifiant la Loi sur les circonscriptions électorales/The Electoral Divisions Amendment Act*

M. FLETCHER

(N° 201) — *Loi sur les jours fériés (modification de diverses dispositions législatives)/The Statutory Holidays Act (Various Acts Amended)*

M. FLETCHER

(N° 202) — *Loi sur la désignation du cimetière Brookside/The Brookside Cemetery Recognition Act*

M. FLETCHER

(N° 203) — *Loi modifiant la Loi sur la profession d'avocat (nomination de conseillers de la Reine)/The Legal Profession Amendment Act (Queen's Counsel Appointments)*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M^{me} la ministre STEFANSON

(N^o 2) — *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative/The Legislative Assembly Amendment Act*
(M. ALTEMEYER — 15 min)

PROPOSITIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT

M. le ministre CULLEN — Partenariat transpacifique

Attendu :

qu'entre 2012 et 2014, les exportations du Manitoba vers les pays signataires du Partenariat transpacifique se chiffraient en moyenne à plus de 9 milliards de dollars par année;

que le Partenariat transpacifique appuiera la croissance économique et la création d'emplois puisqu'il éliminera les tarifs sur la quasi-totalité des exportations clés du Manitoba tout en permettant l'accès à de nouvelles occasions d'affaires dans la région Asie-Pacifique;

que se soustraire au Partenariat transpacifique éliminerait l'accès à d'importants marchés commerciaux et mettrait en péril des emplois au Manitoba,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba confirme son appui au Partenariat transpacifique et qu'elle demande au gouvernement fédéral de prendre les mesures nécessaires en vue de ratifier l'Accord.

[M. MARCELINO (Tyndall Park) — 13 min]

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR MERCREDI

M. le ministre GOERTZEN

(N^o 3) — *Loi modifiant la Loi sur la santé mentale/The Mental Health Amendment Act*
